## FORMATION PREMIERS SOINS SANTÉ MENTALE





20 et 21 mars 2024, de 8h30 à 16h30, en présentiel

Le cours **Premiers soins en santé mentale** (PSSM) de la *Commission de la santé mentale du Canada* sont l'aide apportée à une personne qui pourrait vivre un **déclin** de son bien-être mental ou une **crise** de santé mentale.

Les participants apprendront comment :

- Reconnaître les signes qu'une personne pourrait vivre un déclin de son bien-être mental ou une crise de santé mentale,
- Avoir des conversations qui encouragent la personne à :
  - o Parler du déclin de son bien-être mental,
  - Discuter des soutiens professionnels et non professionnels qui pourraient l'aider à retrouver un meilleur bien-être mental,
  - Entrer en contact avec ces soutiens,
- Aider en cas de crise de santé mentale ou liée à l'usage de substances,
- Utiliser les gestes de PSSM pour maintenir leur propre bien-être mental.

## QUALITÉS DES PREMIERS RÉPONDANTS EN SANTÉ MENTALE

- Capacité d'accepter une personne telle qu'elle est et de ne pas porter de jugement sur elle ou sa situation (acceptation);
- Capacité de comprendre le point de vue d'une personne (empathie);
- Capacité d'être soi-même, transparent et de ne pas prétendre être quelqu'un d'autre (authenticité);
- Désir sincère de soutenir tous leurs collègues à prendre soin d'eux-mêmes;
- Comportement chaleureux, non critique (acceptation de l'autre);
- Reconnus comme étant d'un naturel positif et ayant un bon sens de l'éthique et de la discrétion afin d'assurer la <u>confidentialité</u> des échanges et des interventions;
- Inspirent la confiance auprès des collègues;
- Aptitudes d'écoute et possèdent des compétences de communication pour favoriser un dialogue ouvert et bienveillant avec un collègue;
- Accessibles à plusieurs personnes en raison du poste occupé;
- Apportent des messages d'espoir : l'amélioration du bien-être mental est possible;
- Communiquent de façon respectueuse.

## RÔLES DES PREMIERS RÉPONDANTS EN SANTÉ MENTALE

- **Reconnaitre**, pendant ses heures de travail, les personnes présentant les signes de détresse psychologique ou des symptômes associés au stress;
- **Accueillir** et **écouter** les collègues, quel que soit la direction, qui souhaitent partager leur situation sans préjugés et sans porter de jugement;
- Cerner sommairement de l'état et des besoins et savoir détecter l'urgence;
- **Rediriger** les employés vers la ressource appropriée (ex. ligne de soutien, PAEF, équipe de soutient, 811, 988, urgence, etc.) lorsqu'une intervention spécifique est requise;
- Faire un suivi auprès du collègue aidé;
- Assurer la confidentialité des informations reçues dans le cadre de son rôle;
- **Promouvoir**, dans leur milieu de travail, les façons de prendre soin de soi et des autres;
- Participer activement aux démarches et rencontres avec l'équipe de premiers répondants en santé mentale;
- > CE N'EST SOURTOUT PAS DE CONSEILLER SUR QUOI FAIRE, NI DE DIAGNOSTIQUER.

## INSCRIPTIONS

Inscrivez-vous en répondant à ce court questionnaire!

\*\*Les places sont limitées, un maximum de deux personnes par département sera retenu.

